

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

1^{er} OCTOBRE 2009

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

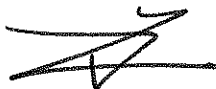
OBJET

**Restauration de la
tapisserie « Château de
Madrid » - Demandes de
subventions à l'Etat
(Direction Régionale des
Affaires Culturelles –
D.R.A.C.) et au Conseil
Général des Yvelines**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 2 octobre 2009
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 15 octobre 2009
et qu'il est donc exécutoire.

Le 15 octobre 2009

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



François LANSIART

L'an deux mille neuf, le 1^{er} octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 24 septembre deux mille neuf, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU*, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur ROUSSEAU (uniquement pour le dossier 09 F 00, le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2009, le compte-rendu des actes administratifs)

Avaient donné procuration :

Madame de CIDRAC à Madame ROCCHETTI
Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON
Madame BÈLE à Madame de JOYBERT
Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur PERRAULT à Monsieur LAMY
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT
*Monsieur ROUSSEAU à Madame BOUTIN
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI

Secrétaire de Séance :

Monsieur HAÏAT

OBJET : RESTAURATION DE LA TAPISSERIE « CHÂTEAU DE MADRID » -
DEMANDES DE SUBVENTIONS À L'ÉTAT (DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES – D.R.A.C.) ET AU CONSEIL GÉNÉRAL
DES YVELINES

RAPPORTEUR : Monsieur HAÏAT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

NOTE DE SYNTHÈSE

La Ville de Saint-Germain-en-Laye conserve quatre tapisseries tirées de la série des Maisons royales de la Manufacture des Gobelins et classées au titre des Monuments historiques en 1911.

La première tapisserie « Château de Monceau » vient d'être restaurée.

La restauration de celle du « Château de Madrid » (atelier de basse-lisse ; vers 1730-1735 ; laine et soie ; 319 x 221 cm) est programmée à partir de 2009, sur une durée de 11 mois.

L'entreprise « Manufacture royale de tapisseries de Wit » à Malines (Belgique) a été sélectionnée par appel d'offres.

L'opération sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat. Son coût total est de 32 985 € H.T., soit 39 911,85 € T.T.C..

L'Etat et le Conseil Général des Yvelines sont susceptibles de subventionner cette opération à hauteur respective de 50 % et 20% du montant hors taxes. Le coût restant à la charge de la Ville serait donc de 11 973,55 €, T.V.A. incluse.

Il est demandé au Conseil Municipal de :

- décider de la restauration de la tapisserie « Château de Madrid »,
- solliciter auprès de l'Etat (D.R.A.C.) et du Conseil Général des Yvelines, l'attribution de subventions au taux le plus élevé,
- autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

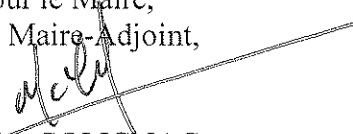
DÉCIDE de la restauration de la tapisserie « Château de Madrid »,

SOLLICITE auprès de l'Etat (D.R.A.C.) et du Conseil Général des Yvelines, l'attribution de subventions au taux le plus élevé,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,


Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines